



DREAL Nouvelle-Aquitaine

LIVRET DE SANTE ET DE GESTION DE L'ARBRE
Le Cormier de Chamier (79400 AZAY LE BRULE)

Cabinet RIBOULET
Leygat - 87110 SOLIGNAC
05 55 32 04 19 - cabinet.riboulet@wanadoo.fr
- Juin 2022

Ce livret de santé et de gestion concerne tout **arbre d'agrément** dont l'existence et les fonctions sont majeures pour son propriétaire, une famille, des riverains voire un plus large public. Les modalités de gestion d'un arbre, autant que son espérance de maintien, ne peuvent être définies qu'après une connaissance de ses conditions de croissance, son passé, son état de santé et surtout des contraintes qu'il peut subir ou, au contraire, générer.

Seul l'homme, « **sujet de droit** », est titulaire d'un droit sur l'arbre : celui d'en jouir, de le gérer, d'en modifier l'architecture et celui de le vénérer ... ou le détruire !

A contrario, au regard de la loi, l'arbre n'est qu'un « **objet de droit** ».

Mais l'homme, fort de ce droit, dispose néanmoins du pouvoir intellectuel illimité de **comprendre l'arbre**, connaître son fonctionnement, reconnaître son existence et son utilité, le respecter, l'aimer, l'accompagner dans son développement, donc le **gérer** et ce en « **bon père de famille** ».

Par conséquent, ce livret doit permettre au propriétaire de **légitimer** son arbre tant dans le présent, en cas de menace imminente, que dans l'avenir si, un jour, l'arbre devait générer des contraintes anormales ou présenter des risques avérés.

Pour que ces menaces ne puissent, un jour, venir condamner ce végétal, il convient impérativement que le propriétaire et le gestionnaire **imaginent**, dès l'établissement de ce livret, l'**arbre « objectif »** dont le **développement** pourra rester **libre** (arbre de parc) ou, au contraire, devra être **maîtrisé** (voisinage, réseaux, voirie, ...) dans des dimensions et une expansion qu'il ne devra pas dépasser.

La gestion tiendra alors compte, depuis sa plantation (choix de l'essence, des distances, adaptation, développement...) jusqu'au stade adulte, même adulte avancé, voire sénescence et pourquoi pas mort : de sa situation, sa forme et ses dimensions, et ce afin que l'homme (souvent le voisin!), ne vienne, un jour, lui reprocher sa gêne, sa dangerosité ou son illégitimité. Il sera alors trop tard pour rétablir le végétal dans un **état durable de cohabitation**.

Le **programme de travaux** tiendra donc compte, d'une part des interventions qui résultent du **diagnostic** et, d'autre part des **orientations** qui seront données pour préparer techniquement et progressivement l'arbre à son **gabarit futur** afin de donner à son propriétaire tous les arguments pour le **défendre** en toute bonne foi,.

Ce livret peut être renseigné en partie par le propriétaire lui-même ou par le gestionnaire (*A1* à *B2*). Les éléments de diagnostic (*B3*) seront plutôt apportés par un opérateur professionnel averti (élagueur-grimpeur par exemple). Cependant, les parties *B4* à *D3* requièrent l'intervention d'un diagnosticien de l'arbre d'agrément, spécialiste indépendant, qui assurera ainsi plus aisément un appui au propriétaire dans le **suivi circonstancié et durable** de l'arbre, dans l'évolution de sa santé physiologique, de son état mécanique et des contraintes subies ou occasionnées.

Christian Riboulet,
Forestry Club de France
Fédération Internationale de l'Arbre

Propriétaire et/ou représentant

- Propriétaire : Bernard GOBIN
- Représentant : /
- Adresse : Chamier
- Code postal : 79400 Ville : Azay-le-Brûlé
- Tél : 05 49 06 57 95

Situation (administrative et géographique) **de l'arbre :**

Région

Nouvelle-Aquitaine

Département

Deux-Sèvres

Commune

Azay-le-Brûlé

Lieu-dit ou adresse

Chamier

Autres repères ou
coordonnées GPS

Lon : -0,27395
Lat : 46,40809

Nom donné à l'arbre
ou identifiant

Le Cormier de Chamier

A – L'arbre dans le site

A1 – Conditions naturelles

Altitude, exposition

103 m
Légère pente vers le sud

Région climatique ou climat (T°, pluviométrie, ETP...)

Frange du Bassin Aquitain
Climat océanique de plaine, avec période de sécheresse

Sol

(roche mère, profondeur,
description si possible)

Sol calcaire superficiel

Hydrographie, topographie

Plateau légèrement incliné vers le sud
Bassin de la Sèvre Niortaise

Autres facteurs

(arrosage, microclimat, fertilisation,
désherbage, tonte, pâture...)

Tonte régulière

Exposition / vents dominants

Régime océanique sud / sud-ouest
Vent orageux venant du sud

A2 – Fonctions de l'arbre

Nature du site

(centre-ville, périurbain, quartier, bourg, village, campagne...)

En lisière de hameau ; ambiance rurale

Environnement

(isolé, parc, groupement, alignement, arbres proches...)

Arbre isolé implanté dans le jardin d'un particulier, couvert de pelouse, sur une petite butte en léger contre-haut de la route et du reste du terrain

Fonctions majeures

(embellissement, ombrage, isolement, structure de l'espace, convivialité, floraison, repère...)

Embellissement : l'arbre est l'élément majeur de la parcelle
Très visible de l'extérieur : aspect monumental
Fructification très importante

Fonctions secondaires

(idem)

Ombrage ; convivialité

Fonctions écologiques

(cavités, niches, nourriture, butinage...)

Floraison et fructification abondante au printemps
Petites branches mortes ; présence d'insecte saproxylophage

Esthétique générale

(équilibré, incliné, déstructuré, ...)

Très beau port retombant

Reconnaissance historique

Relevé par l'inventaire départemental de 2015

Protections réglementaires

(classement, inscription, inventaire, autre protection,...)

Classement en cours au titre des monuments naturels et des sites

A3 – Cible et fréquentation du site

Nature de la cible

(piéton, usager en station, vélo, voiture...)

Propriétaires (Terrain habité, privé et clos)
Usagers de la route en contrebas (véhicules essentiellement)

Probabilité apparente d'un risque

(normalement faible, possible, élevée, très élevée)

Normalement faible

A4 – Contraintes liées à la présence de l'arbre

Gêne et contrainte vis-à-vis :	Potentielle (nature)	Déclarée (nature)
• du propriétaire	Pas de gêne ni de risque pour la maison	Houppier ample occupant une bonne partie du terrain
• des riverains	Pas de riverain concerné	
• des usagers (route)	Possible chute de branches (large charpentièrre au-dessus de la route communale) ou de bois mort	
• des concessionnaires	RAS	
• de l'arbre lui-même	RAS	

B - L'arbre : son développement et sa santé

B1 – Identification, dimensions

Essence (espèce et variété)	Age (si connu)	Diamètre(s) à 1,30 m	Hauteur totale	Hauteur des premières branches	Rayon moyen de la couronne
Cormier (<i>Sorbus domestica</i>)	Environ 400 ans	1,03 m	18 m	2,50 m	10 m

B2 – Antécédents et gestion antérieure

Origine de l'arbre

(naturelle, plantation, distance limite(s), ...)

Plantation, vraisemblablement

Interventions, travaux, dommages (identification, description, date...)

- architecture et tailles

Arbre semi-libre mature
Tronc de 2,5 m surmonté de 5-6 charpentières principales insérées à peu près toutes à la même hauteur, et de trois charpentières un peu plus petites.
Les plus grosses charpentières font environ 60 cm de diamètre.
Les branches retombent jusqu'au sol.
Pas d'historique de taille.

- tronc et traumatisme, origine

RAS

- racines (travaux, développement, couverture du sol)

Terrain libre ; gazon
Pas de racines apparentes
Maison assez éloignée
Pas d'historique de travaux dans l'emprise racinaire

- stress et pathologies vécues

Divers coups de vent avec bris et arrachement de branches

B3 – Éléments de diagnostic

Origine, nature et manifestation des défauts			
Localisation des symptômes	Physiologique	Pathologique	Altération mécanique, pathologique, traumatique, naturelle
feuilles	Vigueur faible en cime et houppier légèrement fragmenté, correspondant à la maturité. La partie basse du houppier montre une vigueur satisfaisante. Pas de mortalité en zone éclairée. État stationnaire. État physiologique satisfaisant.		
rameaux	Fructification présente normale		Présence en couronne de quelques petites plaies de taille dégradées, chicots morts,...
branches			Présence de branches mortes sous ombrage seulement et plaies d'arrachement relativement saines. Présence de quelques plaies d'arrachement un peu plus importantes sur de grosses branches, dégradées mais avec bourrelet cicatriciel.
insertions			
tronc		petite tumeur à 2,5 m	
collet			RAS - Empattement développé
départs racinaires			RAS - Contreforts racinaires régulièrement répartis autour du collet
racines			Compaction du sol
Sécurité de rupture globale de la structure (SIA)			non disponible pour cette essence, mais coefficient d'élanement H/D très favorable (0,18)



B4 – Gravité et évolution des défauts

Principaux défauts et symptômes identifiés (selon tableau précédent)	Réversible	Irréversible	À contrôler	A gérer
Bois mort	X		X	Suppression éventuelle du bois mort
Plaies d'arrachement		X	X	

C - L'arbre et sa gestion

C1 - Gestion des contraintes aériennes

	Développement de la couronne				Observations
	Nord	Est	Sud	Ouest	
Repère					
Rayon actuel (m)					
Rayon maxi (m)					
Mode de correction					
Périodicité des interventions					

C2 – Gestion des contraintes racinaires

	Développement de la sphère racinaire				Observations
	Nord	Est	Sud	Ouest	
Distance de la contrainte existante	14 m				14 m de la maison. Les branches basses descendent jusqu'au sol. Passage d'un chemin en limite du houppier, avec une grosse branche qui surplombe la chaussée.
Distance d'une contrainte nouvelle ou probable (travaux)					Aucune contrainte probable dans un futur proche
Rayon statique à préserver	4 m	4 m	4 m	4 m	(incidence mécanique d'une amputation en deçà de ce rayon)
Rayon vital à préserver	8 m	8 m	8 m	8 m	(incidence physiologique d'une amputation en deçà de ce rayon)

C3 – Programme de gestion

Travaux résultant du diagnostic (cf. B4) et des contraintes (cf. A4 et C1)

Nature des préconisations et travaux réalisés	Prévisions		Réalizations		
	Année	Budget (€)	Année	Dépense (€)	Entreprise
Suppression éventuelle du bois mort	2023				
Contrôle des plaies d'arrachement	2025				
Renouvellement du diagnostic	2027				
Préserver l'intégrité de tous les organes de l'arbre (couronne, tronc, collet, système racinaire)					
Préserver le sol (éviter terrassement, imperméabilisation, compaction, pollution chimique)					

D – L'arbre, son avenir, ses valeurs

D1 – Synthèse du diagnostic

Appréciation (note de 0 à 5)	En l'état	Après travaux pour l'arbre	Après travaux contre l'arbre
Etat physiologique et sanitaire	4 / 5 satisfaisant		
Etat mécanique global actuel	4 / 5 satisfaisant		
Espérance de maintien	Moyen terme (15-20 ans minimum)		

D2 – Arbre objectif

Définition de l'arbre objectif, de même essence, pouvant répondre aux mêmes fonctions avant de générer trop de contraintes

Dimensions optimales	
Diamètre	
Hauteur	
Rayon(s) de la couronne	